

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Régisseur Général d'Orchestre

Sous la responsabilité du Directeur Musical et de l'assistant artistique, le Régisseur Général de l'Orchestre assure les fonctions suivantes.

Fonctions

Gestion de l'Orchestre :

- Gestion de l'effectif de l'Orchestre Philharmonique : établissement des plannings de travail prévisionnels des musiciens de l'Orchestre, contrôle de l'exécution du plan de travail en fonction de la programmation, coordonner et assurer la logistique générale de l'Orchestre en relation avec les régisseurs et les garçons d'orchestres (vérification d'implantation de l'Orchestre et des pupitres) ;
- Gestion administrative des musiciens de l'Orchestre (demande d'autorisation de cumuls, feuille de présence, justificatifs d'horaire, d'absences ...).
- Vérification en relation avec le bibliothécaire des commandes et gestion du matériel musical en fonction de la programmation ;
- Etablissement avec anticipation, des besoins en musiciens supplémentaires et remplaçants, dans le respect du budget et en relation avec l'Administration du théâtre ;

Management des tournées de l'Orchestre :

- Organisation des transports et de la logistique, dans le respect des procédures afférentes à la commande publique en relation avec l'Administration du Théâtre ;
- Rassembler et fournir tous les éléments d'information nécessaires à l'établissement des contrats et conventions.

Profil recherché pour occuper ce poste

- Expérience confirmée de l'Orchestre et de l'Opéra
- Connaissance du répertoire lyrique et symphonique
- Lecture de la musique
- Langues étrangères au minimum anglais, italien, ou allemand.
- Avoir le sens de l'anticipation, de la rigueur et des relations humaines
- Rapidité d'exécution et capacité de décision
- Maîtrise de l'outil informatique